

Le Courriel d'information

n°310 – Vendredi 01 mars 2002.

ETES-VOUS UN(E) TERRORISTE ?

Dans ce numéro

Pourris jusqu'à la moelle

Par Russell Mokhiber et Robert Weissman
Traduction : Paul Gignac, traducteur bénévole coorditrad@attac.org

Frank Easterbrook et Daniel Fischel, professeurs de droit à l'université de Chicago, croient que dès qu'il s'agit de faire des bénéfices, rien – pas même la loi – ne doit constituer d'obstacle. (Easterbrook est également juge au tribunal de la cour fédérale d'appel depuis près de deux décennies.)

Il y a vingt ans, Easterbrook et Fischel, alors tous deux professeurs à l'université de Chicago, et qui traitaient des crimes contre les lois antitrust dans la Michigan Law Review, écrivaient que les administrateurs non seulement pouvaient mais devaient transgresser les lois, du moment que c'était profitable. Il est clair qu'ils croyaient que ce principe ne devait pas s'appliquer seulement à la question antitrust.



En un mot, voici donc ce qui constitue la doctrine du droit commercial qui s'est imposée au cours des vingt dernières années.

Selon ces vues, si une camionette Fed Ex doit se garer en double file pour effectuer une livraison, elle peut le faire. Aucun problème. On réglera l'amende de 20 dollars. Du moment que cela reste lucratif, on peut enfreindre la loi.

Naturellement, quand il est question de crime et de violence d'entreprise, il ne s'agit plus exactement d'arrêt en double file. Nous parlons de fraude, de corruption, de pollution, d'alignement des prix, de maladie du travail et de pot de vin. L'école de Chicago déclare que ce sont des "questions externes" et que les pénalisations et amendes afférentes devraient être simplement considérées comme des "frais de fonctionnement".

Nous appelons ces agissements des crimes et nous croyons que, lorsque ces crimes sont commis, des peines sont imposées afin justement de dissuader et de sanctionner civilement ceux qui contreviennent aux prescriptions de notre société.

Sans vergogne, les législateurs des deux partis décrivent Enron et Arthur Andersen comme des fruits pourris, alors que jusqu'à récemment ces mêmes législateurs touchaient des pots de vin de la part des deux sociétés et effectuaient le sale boulot de faire échouer les lois qui auraient dû réglementer les deux compagnies. Mais, naturellement, nous ne parlons pas ici de deux pommes pourries.

Comme Easter et Fischel le montrent si clairement, le milieu des affaires est maintenant dominé par une idéologie qui est pourrie jusqu'à la moelle. Après tout, comme nous l'enseignent les grands professeurs de Chicago, c'est le devoir des gestionnaires de transgresser la loi tant qu'il est lucratif de le faire.

Une odeur pestilentielle s'est maintenant répandue. Et lentement, sûrement et peu remarqué, dans le milieu de la législation commerciale, un mouvement contre l'école de Chicago bouillonne dans les facultés de droit, partout dans le pays. À la faculté de droit du collège universitaire de Boston, le professeur Kent Greenfield remarque que jadis les sociétés étaient constituées par l'Etat dans des buts spécifiques. Par exemple, une société était créée pour construire un canal. Ensuite, elle cessait ses activités.

Si, au lieu de cela, la société décidait de vendre des hot dogs, elle fonctionnait en dehors de ses prérogatives. Et un actionnaire ou le ministre de la justice de l'Etat pouvait porter plainte en vertu de la doctrine "ultra vires" (c'est-à-dire, ayant agi en dehors des autorisations accordées) pour obliger l'entreprise à abandonner les saucisses.

C'est alors que les Etats ont commencé à se concurrencer pour avoir le plus de sociétés possibles sur leur territoire. – l'infâme course du pire. Dans cette course, les Etats cessèrent d'imposer des clauses limitatives strictes aux pouvoirs des sociétés.

Les conseillers juridiques d'entreprises établirent l'Etat du Delaware comme un Las Vegas où l'on pouvait facilement obtenir une charte constitutive de société. Le résultat fut qu'il n'y eut pratiquement plus aucune activité n'appartenant pas au domaine défini d'une société. L'opinion générale était que la doctrine "ultra vires" était morte.

Greenfield intervient et déclare : Attention, les agissements illégaux restent encore "en dehors des autorisations accordées" aux sociétés. Les chartes et les clauses constitutives de société dans un Etat n'autorisent l'établissement d'une compagnie que pour des activités "légales". Il veut que les ministres de la justice et les procureurs envisagent sérieusement la possibilité d'engager des procédures contre les cadres supérieurs et la direction de sociétés criminelles, en vertu de la doctrine "ultra vires".

À l'université Washington et Lee, le professeur de droit David Millon déclare qu'il y a des différences d'opinion politique sous-jacentes aux divers débats concernant la nature des sociétés. Ainsi, ceux qui considèrent une société comme une création de l'Etat pensent de cette façon parce qu'ils veulent un contrôle public fort. Ceux qui ne voient dans une société qu'un faisceau de contrats privés (l'école de Chicago) le perçoivent ainsi parce qu'ils veulent faire échouer la régulation publique. (Les dispositions constitutives d'une société sont un acte de naissance et rien de plus, argumentent-ils.)

Cette nouvelle espèce de réformateurs du droit commercial, représentée par des personnes comme Greenfield, Millon et Lawrence Mitchell de la faculté de droit de l'université George Washington, ne vont pas aussi loin que nous le voudrions, c'est-à-dire faire revenir le concept de société dans le parc des équipements publics.



Mais il est bon de remarquer, qu'après s'être inclinée servilement pendant des années devant les magnats d'entreprises géantes du Midwest, une poignée de professeurs de droit commence à manifester contre les théories rétrogrades de leurs collègues de l'école de Chicago.

Leur objectif est à la fois difficile et simple à atteindre. Difficile, parce que l'école de Chicago a si bien réussi à remporter le débat universitaire – et finalement légal – de savoir ce que sont les sociétés et comment elles devraient être gouvernées. Simple, parce que les prétentions de l'école de Chicago sont si excessives que les réformateurs peuvent gagner leur cause - ou, tout au moins, faire pencher la balance de leur côté – en montrant de façon convaincante que les sociétés devraient simplement obéir aux lois.

Russell Mokhiber est rédacteur en chef du Corporate Crime Reporter, basé à Washington, D.C. Robert Weissman est rédacteur en chef du Multinational Monitor, basé à Washington, D.C. (http://www.essential.org/monitor). Ils sont co-auteurs de "Corporate Predators: The Hunt for MegaProfits and the Attack on Democracy" (Monroe, Maine: Common Courage Press, 1999; http://www.corporatepredators.org)

Brèves d'OMC

Par omc.marseille@attac.org

A- M.Moore nommé à la présidence du Comité des Négociations Commerciales :
Le groupe de PED, dont la Chine, qui s'étaient d'abord opposés à sa nomination à ce poste s'y sont ralliés une fois qu'il apparut clairement que certaines mesures seraient adoptées pour assurer la supervision des Etats membres au processus de négociation. M.Moore présidera donc les négociations jusqu'au 1er Septembre prochain, date à partir de laquelle il cédera son siège au prochain DG de l'OMC, le thaïlandais Supachai Panitchpakdi. Cette présidence du CNC restera en place jusqu'au 1er Janvier 2005 et ne "doit pas créer de précédent".

Les PED (Chine, Pakistan et d'autres membres du groupe africains ou des pays de la même ligne) qui s'étaient efforcé à intégrer plus de transparence ont réussi à inclure dans le texte d'accord l'assurance que des rapports réguliers émanant des présidences des groupes de négociation aux organes de supervision "reflètent le consensus, ou à défaut, les différentes positions prises sur le sujet". L'Egypte a entrepris avec succès un travail de lobbying pour qu'on incorpore dans le texte, l'affirmation qu'un seul organe puisse se réunir au même moment afin de faciliter la participation des plus petites délégations.

Une des propositions de Harbinson, Président du CG, qui devra suivre le mandat de la Conférence Ministérielle, signifie que les demandes d'application des accords existants tombant sous des mandats de négociation explicite aussi bien que les autres feront partie de l'agenda de négociation ("suivant les dispositions du paragraphe 12 de la Déclaration de Doha et de la Décision sur les sujets liés aux applications du 14 Novembre").

De plus, ses propositions reflètent la priorité soulevée par le Pakistan en rapport avec l'importance pour les PED du traitement spécial et différencié. (en conformité avec l'art.50 de la Déclaration")

Les négociations seront conduites par des sessions spéciales des organes existants (Agriculture, Services, Règlement des Différends, Droits de propriété intellectuelle. 2 nouveaux groupes verront le jour (Accès des Marchés et Règles.
Les négociations dans les sessions spéciales du Comité sur Commerce et Environnement devrait améliorer le statut du Comité dont le rôle avait jusqu'ici été limité au dépôt de recommandations.

Les présidences de ces organes de négociation resteront en place jusqu'à la 5e Conférence prévue au Mexico en 2003, date à laquelle on reverra toutes les nominations.

Des pays comme l'Inde ou le Brésil ne pensent pas que les négociations sérieuses débuteront avant la mi-Mars.

B- La Chine dépose une plainte contre l'UE devant l'OMC : (24/01/2002)

Première plainte de la Chine contre une mesure européenne depuis son entrée à l'OMC en Décembre dernier, elle porte sur le miel, les crevettes et d'autres produits alimentaires chinois qui contiendraient des traces d'antibiotiques prohibés.

Les règles de l'OMC donnent le droit d'interdire des produits alimentaires pour des raisons sanitaires. Mais le problème soulevé dans ce cas est de savoir si l'UE a donné ou non le temps nécessaire à la Chine pour le traiter après sa détection.



Les deux parties sont résolues à résoudre ce problème de façon amicale. Un comité d'étude commun devrait explorer les problèmes sanitaires et établir un système d'alerte précoce afin d'éviter de se trouver dans des situations identiques à l'avenir. Le déficit commercial de l'UE avec la Chine qui se monte à 40 Mds$ est le plus élevé qu'elle ait avec ses autres partenaires.

C- Les USA menacent la Chine pour ses règles d'importations sur les OGM :

Comme avec l'Europe, R.Zoellick, menace la Chine si elle applique les règles sur les OGM qui doivent prendre effet le 20 Mars prochain.

La doctrine de domination américaine : localiser l'opposition

Par Ken Coates
Traduction Matthieu Damian, traducteur bénévole coorditrad@attac.org

Depuis que nous avons accepté la tenue de cette conférence, le monde entier a été secoué jusque dans ses fondations, d'abord par les atrocités survenues aux États-Unis le 11 septembre, puis par la réponse américaine qui fut de proclamer une " guerre contre le terrorisme " et de lancer le premier épisode de cette guerre en Afghanistan.

À l'époque, une critique consistait à dire que le terrorisme devait être assimilé à une attaque criminelle, et qu'une déclaration de " guerre " contre un ennemi souvent vague et mal défini impliquait des problèmes non seulement logistiques, mais aussi logiques qui causeraient de sérieuses difficultés au bon déroulement du projet.

Le bombardement de l'Afghanistan qui s'ensuivit a bien sûr créé un nombre important de victimes civiles. À la fin de l'année 2001, autant voire davantage de civils innocents avaient été tués en Afghanistan par des bombardements de haute altitude qu'à New York dans les attaques des deux tours jumelles en septembre. Cependant, plus sinistres encore étaient les constantes rumeurs officielles au sujet de prochaines cibles.

Puisque le terrorisme est si difficile à localiser avec précision, il peut être identifié ici ou là, partout en fait. Sa recherche a mené les gouvernements alliés à imposer de sévères restrictions aux libertés civiles conventionnelles et à exercer des pressions intimidantes sur toutes sortes d'autorités.

Le long écroulement du colonialisme s'est déroulé au milieu d'une grande agitation et, dans certains pays, cette agitation a généré un authentique terrorisme. Israël, par exemple, est né après une lutte terroriste prolongée contre l'occupation britannique de la Palestine. Beaucoup d'autres pays ont pris forme dans un chaudron fait de rébellion et de guerre. On peut s'attendre à ce que leur culture politique reflète ce fait.

Étant donné la tournure des événements, il existe aujourd'hui des menaces crédibles que les États-Unis s'engagent dans différentes actions militaires contre la Somalie, le Yemen, l'Irak, le Soudan, les Philippines et peut-être la Syrie. On murmure avec gravité que l'Iran doit adopter un meilleur comportement.

Les précédentes " guerres terroristes " ont été reclassées sous ce label dans l'espoir de cimenter l'Alliance américaine qui est impliquée dans le conflit en Afghanistan. La guerre en Tchétchénie, par exemple, semble maintenant être perçue aux États-Unis comme une offensive au moins partiellement terroriste, impliquant des supporters de Ben Laden dans un combat visant à renverser le pouvoir russe. C'est pourquoi les activités tchétchènes en Géorgie et dans les autres territoires alliés ont été réprimées.

Les conflits dans le monde islamique s'intensifient, depuis les Philippines et l'Indonésie jusqu'au Maghreb. De nouvelles guerres pourraient bien être en gestation dans toute cette immense zone.

Tout cela s'ajuste mal avec la doctrine de la Domination à Tous les Niveaux (Full Spectrum Dominance), qui était la doctrine militaire officielle des États-Unis durant ces dernières années. La fin de la guerre froide laissait clairement les États-Unis en possession du terrain militaire, et ils étaient de loin la puissance la plus forte dans le monde. Les autorités américaines de commandement n'avaient aucun désir de renoncer à cette position, qu'elles trouvaient hautement désirable.

" Cet objectif de force commune du futur, annonçaient-elles dans leur "Vision commune 2020" publiée en juin 2000, s'accomplira à travers la domination à tous les niveaux – la capacité des forces américaines, opérant unilatéralement ou en combinaison avec des



partenaires et des services spéciaux multinationaux, à défaire n'importe quel adversaire et à contrôler n'importe quelle situation à travers une gamme complète d'opérations militaires. »

Le maintien de la domination dépend du maintien de la supériorité dans le domaine de la technologie militaire, mais aussi de l'« information » militaire. Pour l'état-major américain, l'armée doit avant tout être une force commune capable d'une domination à tous les niveaux. Sa base compte quatre niveaux :
- les intérêts globaux des États-Unis et l'existence permanente d'une large gamme de menaces potentielles sur ces intérêts ;
- le caractère central de la technologie de l'Information non seulement sur l'évolution de l'armée américaine, mais sur les capacités d'autres acteurs à travers le monde ;
- la primauté du maintien d'une large gamme d'opérations militaires, qui dépend de l'Intégration réussie de partenaires et de services spéciaux multinationaux et des interrelations entre processus, organisations et systèmes ;
- et la confiance envers la force commune pour fonder les opérations militaires américaines futures.

Le modèle de la domination à tous les niveaux implique que les forces américaines soient capables de conduire des opérations promptes, durables et synchronisées dans tous les domaines – espace, mer, terre, air et information.

Savoir tout cela permet de mieux appréhender la signification du programme de « défense anti-missiles », en réalité une opération d'invasion militaire de l'espace. Il est devenu de plus en plus évident que la raison pour laquelle les États-Unis ont répudié le traité ABM (anti-missile ballistique) n'était pas de prévenir les attaques de missiles sur leur territoire, mais de faciliter le développement de la technologie militaire américaine dans l'espace, ce qui implique de nouvelles expérimentations de grande ampleur dans les techniques du laser, le perfectionnement du système de collecte d'informations basé sur l'espace, et la capacité de détruire les satellites « ennemis » qui pourraient être en train de récolter leurs propres renseignements. Le programme de Guerre des Étoiles devait initier une étape toute nouvelle, au-delà de la technologie nucléaire, pour acquérir des capacités de destruction ultimes – sanction nécessaire pour faire respecter la domination globale.

Nous avons déjà souligné l'application directe de telles doctrines dans le champ terrestre par Zbigniew Brzezinski, qui identifiait la domination de l'Eurasie comme la première étape vers une domination globale. Lorsqu'Alexandre le Grand conquit les Perses, il apprit que leurs rois gardaient les amphores d'eau du Nil et du Danube comme des preuves de leur maîtrise du monde. Brzezinski n'est pas en faveur de demi-mesures de la sorte.

« Pour les États-Unis, la stratégie eurasienne consiste en une gestion réfléchie des États dynamiques sur le plan géostratégique, et en un traitement précautionneux des États instables sur le plan géopolitique, tout en préservant les intérêts des États-Unis qui sont, à court terme, la préservation de sa puissance mondiale spécifique, et à long terme, l'assurance de sa suprématie globale institutionnalisée.

« Pour traduire cela en employant les termes plus brutaux qui étaient ceux des anciens empires : les trois grands impératifs d'une géostratégie impériale sont de prévenir la collusion entre les vassaux en les maintenant dans la dépendance en matière de sécurité, de maintenir les tributaires soumis et protégés, et de maintenir les barbares désunis. »

Extrapolant sur ce thème, Brzezinski déclare que, pour les Etats-Unis : « Le scénario le plus dangereux serait une coalition de la Chine, de la Russie et peut-être de l'Iran en une "coalition anti-hégémonique unie non par l'idéologie mais par des griefs complémentaires". »

Les plans stratégiques des forces américaines ont été développés dans un cadre vraiment ingénieux qui va très loin. Le colonel John A. Warden III, de l'armée de l'air américaine, résumait sa pensée dans son article « L'ennemi comme un système ». Cela représente un profond remaniement des pensées de Clausewitz et de Napoléon qui commence par un examen rationnel sévère de la manière d'accomplir les objectifs des États-Unis.

Le colonel Warden dit : « Au niveau stratégique, nous atteignons nos objectifs en causant de tels changements à une ou plusieurs parties du système physique de l'ennemi que, soit l'ennemi décide d'adopter nos objectifs, soit nous le rendons physiquement incapable de s'opposer à nous. Nous appelons cette dernière alternative "paralysie stratégique". Le choix des parties du système ennemi à attaquer dépend de nos objectifs, du point jusqu'auquel l'ennemi veut



nous résister, de ses capacités, et des efforts que nous sommes physiquement, moralement et politiquement capables d'exercer. »

Mais que ce que signifie le « système » ennemi ? Warden propose un modèle simplifié formé de cinq anneaux. Le commandement ou le cerveau est au centre. Le second cercle contient les qualités organiques essentielles, la nourriture, l'énergie, etc. Le troisième représente l'infrastructure, les connexions vitales et l'ossature essentielle – les routes, les champs aériens, les usines, les lignes de transmission. Le quatrième anneau est la population, qui est soutenue par ces éléments essentiels et qui est nécessaire pour les soutenir en retour. Enfin, et de fait moins important dans de nombreux cas de figure, il y a le cercle du système de combat. Le but de la guerre moderne est d'éviter de faire parler les armes et de tuer les soldats. Les contrôleurs de la guerre moderne cherchent à atteindre cet objectif en exerçant suffisamment de pression sur les autres anneaux pour infléchir le leadership ennemi dans la direction qui leur convient.

Le colonel Warden explique ces catégories par une série de diagrammes compliqués. Mais de tels diagrammes ne sont pas nécessaires pour comprendre qu'à l'intérieur de ce modèle, les généraux américains se contrefichent de savoir si les tanks détruits par leurs roquettes sont faits de métal ou de contre-plaqué, comme l'étaient de nombreux leurres déployés en Yougoslavie. Ce qui leur importe est la destruction du système, si ce n'est la liquidation de son commandement par les dommages cumulés infligés aux caractères essentiels (anneaux) qui le soutiennent.

« Nous ne devons pas commencer notre réflexion sur la guerre par les outils de la guerre – les avions, les tanks, les navires et ceux qui les gouvernent. Ces outils sont importants et ont leur place, mais ils ne peuvent être notre point de départ et nous ne devons pas les voir comme des caractères essentiels de la guerre. Combattre n'est pas l'essence de la guerre ni même une partie désirable de celle-ci. L'essence réelle de la guerre est d'obliger nos ennemis à accepter nos objectifs comme leurs objectifs. »
Bien sûr, de telles doctrines ont leur vie propre et peuvent évoluer de différentes façons. Mais pour comprendre cela, les mouvements pacifistes ont besoin de faire le point quant aux implications de cette réflexion sur notre propre sagesse conventionnelle.

On s'était habitué à penser qu'il existait une loi de la guerre et que les conventions de Genève pouvaient opérer comme une contrainte sur de mauvais comportements militaires. Mais la recherche de la destruction de l'ennemi « comme un système » fait planer un sérieux doute quant à la portée de cette réflexion. Comment les conventions de Genève, qui régissent la protection des enfants et, de là, des femmes, peuvent-elles s'accorder aux bombardements de haute altitude comme principe méthodique de destruction ? Comment les exigences de la guerre contre le terrorisme peuvent-elles être conciliées avec les conventions de Genève sur la protection des prisonniers de guerre, quand les interrogations de prisonniers ne sont plus soumises à aucune règle et quand ils peuvent être enchaînés, isolés et incarcérés dans des conditions impensables, à deux continents de leur lieu de capture ?

Avec la domination qui est en jeu, comment les petits États peuvent-ils préserver leur intégrité et leur autonomie ? Comment les institutions de l'ONU qui, une fois posé leur prétendu rôle de protecteur des faibles, peuvent-elles échapper aux influences et aux pressions inavouées dans un contexte de domination complète ? Comment les qualités des institutions internationales peuvent-elles être préservées dans un contexte de pouvoir envahissant et menaçant ? Et comment les ONG peuvent-elles faire respecter la paix liée aux droits de l'homme quand tous deux subissent des menaces récurrentes ?

En bref, toute l'architecture de paix qui était notre héritage de la Seconde Guerre mondiale, incluant l'établissement des Nations unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, est maintenant ébranlée. Les principes sur lesquels nos parents ont fondé le cadre des Nations unies ne sont plus inaltérables et, de là, ce cadre est en danger. Les mouvements pacifistes doivent bien se pénétrer de ces nouvelles circonstances afin de mieux valoriser leurs propres principes durables. Ce n'est pas la domination mais la démocratie qui est la clé d'un ordre mondial humain. Il est facile, dans de tels temps troubles, de perdre le fil et de négliger la forme par rapport au fond. Mais la paix et les droits de l'homme sont les fondations absolues sur lesquelles l'équilibre d'après-guerre a été conçu, et nous avons besoin d'être bien sûrs que ces fondations sont défendues et sécurisées. Leur défense effective requerra probablement leur réforme globale, une véritable re-fondation. Notre but, partant de là, n'est pas seulement de mettre un terme à la guerre, mais de poser les bases d'une paix qui intègre l'accomplissement



de l'homme. L'autre nom de cette paix est la démocratie.

Le premier pas à faire en ce sens est assurément d'améliorer nos propres relations avec les autres et, lorsque c'est possible, de coordonner nos efforts et d'en tenir toujours les autres informés. Il y a déjà une forte volonté en Europe de joindre les forces de chacun, dans un réseau renouvelé, pour les droits de l'homme et la paix. Mais l'Europe n'est ni une forteresse ni une île. Nous avons le devoir que notre message de paix atteigne le monde entier.

Tout d'abord, nous devrions chercher le dialogue avec ceux qui partagent nos vues aux États-Unis. Nous devrions peut-être envisager la création d'une délégation de paix qui fasse la tournée de quelques cités américaines importantes et qui parle avec ceux qui sont disposés à nous rencontrer. D'autre part, le temps est venu pour un échange sérieux de vues entre les mouvements des droits de l'homme et de la paix en Europe et en Asie du Sud-Est. La guerre menace de se répandre dans de nombreux territoires de cette dernière région et il est urgent que nous informions nos proches de ces problèmes, et que nous leur fassions comprendre qu'un autre monde est possible.

La paix et les droits de l'homme ont été possibles durant un long moment, mais nous sommes actuellement confrontés à une véritable crise qui nous impose de les réinstaurer.

Ken Coates est président de la Fondation Bertrand Russel (www.russfound.org) et rédacteur en chef du journal " The Spokesman " (www.spokesmanbooks.com).

Etes-vous un(e) terroriste sans le savoir ?

Par Statewatch www.statewatch.org

"Europol a publié un rapport sur la "situation et les tendances des activités terroristes dans l'Union Européenne". Comme il pouvait être attendu, le rapport concerne l'ETA en Espagne, la Real IRA en Irlande du Nord, le FLNC en Corse et l'"extrêmisme terroriste Islamique" (dont Al Qaeda)." (...)

Mais... "Une nouvelle catégorie ajoutée en 2001 est l'"éco-terrorisme" dont le rapport ne donne aucun exemple. La rapport se contente de signaler : "Les environnementalistes radicaux et les mouvements de défense des droits des animaux ont maintenu une campagne limitée. Cependant, les dommages matériels qu'ils ont causés ont été considérables". Aucune définition de l'éco-terrorisme" n'est donnée ni prévue dans l'extension proposée du rôle d'Europol (voire l'article : Les activités et le développement d'Europol : 1). Il est donc difficile de voir la distinction entre une activité criminelle et une activité " terroriste"." (...)

Mais encore... "Une autre nouvelle catégorie encore plus problématique est celle de "terrorisme anarchiste". En février 2001 un séminaire de Europol sur le contre-terrorisme à Madrid a accepté la proposition de l'Espagne, du Portugal, de la Grèce et de l'Italie de mettre en place une équipe d'investigation sur le "terrorisme anarchiste". Il apparaît qu'après les manifestations contre le G8 à Gênes en Juillet 2001, Europol ait monté un dossier sur le "terrorisme anarchiste" qui a alimenté ce rapport. Interviewé par un journal Allemand en août, Jungen Storbeck, le Directeur de Europol, a dit que le "Black Block" des anarchistes pourrait être vu comme "terroriste ou pré-terroriste".

L'analyse suivante examine les questions soulevées par l'inclusion d'un "terrorisme anarchiste" qui repose presque exclusivement sur des exemples d'Italie et la tentative en Espagne d'étendre la notion de terrorisme à des groupes politiques légitimes." (traduction personnelle)

QUE PENSER DE CES "EXEMPLES" ITALIENS SUR LESQUELS S'APPUIE CE RAPPORT ? (Synthèse personnelle de l'Analyse de Statewatch)

Le rapport repose sur des soupçons, ainsi que sur des enquêtes où les militants de gauche inculpés ont été blanchis.

En particulier plusieurs plaintes déposées en Italie contre des anarchistes et militants de gauche (dont celles dans le cadre des incidents qui ont opposés des manifestants à la police italienne lors des manifestations contre le G8 en Juilet 2001). Pourtant ces investigations ne sont pas encore résolues et reposent à l'heure actuelle sur de simples soupçons.

Deux petites explosions ont eu lieu en juillet et août 2001 en Italie, mais les suspects anarchistes inculpés ont été blanchis. Dans un cas, l'enquête a mené à l'inculpation de militants d'extrême droite et dans l'autre à une piste maffieuse.

La triste histoire italienne des prétendus "terroristes anarchistes"

Il faut noter que lors des "années de plomb", de très nombreux anarchistes ou "gauchistes" ont été inculpés pour des attaques terroristes, et ont été blanchis. Les procès ont montré que ces attentats avaient été organisés par des militants d'extrême droite, dont Ordine Novo, un groupe néo-fasciste avec des liens reconnus avec les services secrets italiens et américains (explosion d'une bombe en 1969 dans la Banca dell'agricoltura de Milan faisant 16 morts; explosion à l'extérieur du commissariat de Milan en 1973). Une autre enquête liée à deux explosions en 1998 et 1999 a conduit à la condamnation d'un membre des services secrets italiens pour possession d'explosifs.

Europol "oublie" de véritables terroristes italiens d'extrême droite :

Suite à la tentative d'attentat à l'explosif contre les locaux du journal communiste Il manifesto en décembre 2000 (l'auteur s'étant blessé lui-même dans sa tentative criminelle), un militant d'extrême droite lié à Roberto Fiore, leader de Forza Nuova, a été arrêté et condamné à 12 ans de prison. Récemment, un musée de la Résistance a aussi été attaqué à l'explosif. Aucun de ces actes de terrorisme d'extrême-droite n'est mentionné par le rapport d'Europol.

EXTENTION DE LA DEFINITION DU "TERRORISME" EN ESPAGNE (Synthèse personnelle de l'Analyse de Statewatch)

En 2000, le gouvernement Espagnol a durci sa législation anti-terroriste. Il a aussi voulu inclure le parti politique Batasuna dans la liste européenne des organisations terroristes.

Selon la nouvelle définition espagnole, des délits d'ordre public sont classés parmi les infractions "terroristes" si elles ont un but politique. L'incitation et l'approbation de tels délits ou de leur auteur sont aussi considérés comme "terroristes". Ainsi, tout délit motivé par la cause de l'indépendance basque pourrait être considéré comme terroriste. Si un groupe s'oppose à la police anti-terroriste espagnole, (sur le plan des droits de l'homme ou dans d'autres domaines), il devient un groupe qui abuse de son statut légal pour "soutenir" les terroristes.

Avec une définition aussi vaste, on comprend mieux comment l'Espagne voit des terroristes partout !

Si ce critère était adopté au niveau européen, il pourrait mener à la qualification de "terroristes" de tous les activistes de l'Union Européenne.

Commentaire de l'Editeur de Statewatch : "L'exclusion des attentats à l'explosif perpétrés par les militants d'extrême-droite en Italie (sans compter les attaques sur les migrants par des racistes dans de nombreux pays de l'UE) suggère que l'inclusion d'un "terrorisme anarchiste" et d'un "éco-terrorisme" dans ce rapport sur la situation de l'Europe a pour but de criminaliser la gauche radicale et d'élargire la notion de "terrorisme"."

NOUVEAU RISQUE D'EXTENSION DE LA NOTION DE "TERRORISME " AU NIVEAU EUROPEEN.

L'actuelle présidence espagnole de l'Union Européenne a présenté récemment une ébauche de décision du Conseil de l'Europe. Cette décision est inspirée de la nouvelle conception Espagnole du "terrorisme" décrite ci-dessus. Elle est destinée, entre autre, à échanger des "informations" sur les "extrémistes politiques violents". Selon Statewatch, cette proposition pourrait associet tout manifestant à un terroriste potentiel.

Le rapport d'Europol sur le "terrorisme" dans l'UE :
http://www.statewatch.org/news/2002/feb/ter05759.pdf
Analyse de statewatch : Anarchists to be targeted as "terrorists" alongside Al Qaeda :
http://www.statewatch.org/news/2002/feb/10anarch.htm
La proposition de la présidence Espagnole de l'UE :
http://www.statewatch.org/news/2002/feb/ter05759.pdf
L'analyse de Statewatch : EU Presidency presents draft Council Decision to target protestors as "terrorists".
http://www.statewatch.org/news/2002/feb/07protest2.htm

Pour en savoir plus sur le même thème :
- La Définition du terrorisme: une innovation ou le retour d'un passé obscur. Par John Brown
http://attac.org/fra/list/doc/brown2.htm
- Après Gênes et New York : le mouvement antimondialisation, la police et le terrorisme. Par Donatella della Porte et Sidney Tarrow
Courriel d information 288

Brevetabilité illimitée de toutes les idées



Par Frédéric Couchet

Dans le cadre du dossier des brevets sur les procédés mis en oeuvre par ordinateur (également appelés brevets logiciels), la Commission européenne a dévoilé mercredi 20 février 2002 un projet de directive visant à légaliser les brevets sur les logiciels en Europe.

Contrairement à ce que laissent entendre les communiqués émanant de la commission européenne, celle-ci veut en fait, sous couvert apparent de tenir compte des études montrant que les brevets logiciels ne favorisent pas l'innovation, reprendre à son compte les volontés de l'Office Européen des Brevets (OEB) en retirant toute limite pertinente à la brevetabilité. La grande majorité des personnes s'étant exprimé sur le sujet sont favorable à la protection actuelle du droit d'auteur. Cette directive va majoritairement valider les pratiques illégales de l'OEB comme par exemple l'acceptation de brevets pour des programmes informatiques, des méthodes de travail, et autres procédés informatisables d'organisation et de calcul, pour autant que les termes de la revendication évitent des références directes au traitement de l'information et, à la place, mette l'accent sur les évidents "effets techniques" des nouvelles méthodes de calcul sur du matériel connu (processeurs, mémoires, etc). Bien sûr, sans réellement définir ce fameux "effet technique" à l'origine de nombreuses dérives et en niant l'évidence du dangereux manque de contrôle et d'équilibre dans le système européen actuel des brevets. La commission avait l'occasion de réformer le système. Au lieu de cela, elle répond juste positivement au lobby de l'OEB.

Si cette directive était votée cela conduirait notamment à l'introduction d'une brevetabilité illimitée de toutes les idées, à la création d'un climat de terreur juridique, le transfert de plusieurs milliards d'euros vers les groupes qui appuient ce projet de directive, à une diminution de l'innovation logicielle en Europe (conclusion à laquelle conduisent toutes les études économiques même celles qui sont ordonnées par le lobby pro-brevet), le monopole des standards de l'Internet, la taxation des fournisseurs de contenus (par exemple, la société MPEG LA projette de réclamer 0,02 euros par heure de diffusion en streaming vidéo).

Il est encore temps de se mobiliser contre le lobby de certains professionnels ayant un intérêt direct et financier à une extension du champ de la brevetabilité, comme certains "experts en propriété intellectuelle" et quelques grandes compagnies car ce sont les seules qui pourraient avoir avantage avec des brevets logiciels. A ce sujet, dans un communiqué, les acteurs du shareware européen (qui jugent le projet de directive européen néfaste pour le shareware) mettent en cause la neutralité de la commission qui a préféré faire participer à la rédaction de la directive un membre de la BSA, groupe d'intérêt de sociétés américaines sous le contrôle de Microsoft (entreprise reconnue coupable de pratiques monopolistiques et d'entraves à la concurrence par la justice de son pays), plutôt que remplir sa fonction qui est de défendre l'intérêt général.

Plus de détails sur les communiqués de presses suivants :
http://petition.eurolinux.org/pr/pr17.html
http://petition.eurolinux.org/pr/pr18.html
http://www.eurolinux.org/news/warn01C/

L'analyse suivante :
http://swpat.ffii.org/vreji/papri/eubsa-swpat0202/

Communiqués des acteurs du shareware
http://www.europe-shareware.org/pages/pr_swpat3.html

Le monde écrasé entre en rébellion

Par Jean Nke Ndih

Porto Alegre, capitale de l' Etat Rio Grande do Sul au Brésil, a accueilli du 31 Janvier au 05 Février 2002, le 2ème Forum Social Mondial, le premier s'étant tenu dans la même ville il y a juste une année. Cette rencontre est la réplique du Forum économique de Davos (rencontre des grands financiers, industriels et responsables politiques du monde), qui s'est tenue cette année à Washington, aux mêmes dates que celui de Porto Alegre, émanation citoyenne de divers réseaux considérés d' " antimondialistes ".

Rien ne sera plus comme avant, c'est ce qui semble résumer les débats que nous avons eus à suivre pendant une semaine à Porto Alegre. Toutes ces organisations qualifiées d' "antimondialistes", ont décidé depuis quelques années, de faire entendre la "voix des sans voix". Le 2ème Forum Social Mondial de cette année a connu la participation d'environ 60 000 personnes issus de plus de 100 pays, sans compter les locaux brésiliens qui ont mis une touche de samba, pour donner une coloration aux rencontres, qui se déroulaient quelques



jours avant l'ouverture du carnaval de Rio de Janeiro.

27 grandes conférences touchant presque tous les aspects liés aux domaines socio-économique, politique, environnemental, etc. ont été débattus par plus d' une centaine de spécialistes de multiples domaines. A cela il faut ajouter plus de 700 ateliers et séminaires passant au peigne fin, les grands thèmes de l'heure, notamment ceux liés à la globalisation.

L'ouverture officielle du Forum a eu lieu le 31 Janvier à la place Largo Gienio Perez dans une ambiance de carnaval. Outre la grande animation musicale, il y a eu une succession d'orateurs du Parti des Travailleurs brésiliens qui tous, ont condamné sévèrement l'économie néo-libérale inhumaine, qui n'a aucune pitié pour les plus pauvres, mieux encore qui engendre la pauvreté. Tous ces discours ont relevé l'implication des Etats-Unis dans la situation que nous vivons; depuis les attentats du 11 Septembre, leur hégémonie ne cesse de prendre de l'ampleur, ils écrasent ainsi le monde , et évidemment avec l'aide de tous leurs complices. Cette ouverture a continué par une marche de dizaines de milliers de personnes le long des grandes avenues de Porto Alegre, donc beaucoup scandaient des slogans anti-américains.

Cette cérémonie a permis à certains groupes locaux (Mouvement Sans Terre, Droits au logement, Peuples indigènes, etc.) d'organiser des manifestations pour faire connaître leur lutte aux nombreux participants issus de toutes les régions du monde. Les mouvements qualifiés d' "antimondialistes" ont déjà leurs figures emblématiques pour électriser les foules par leur présence; de Seattle à Porto Alegre en passant par Gênes, Nice, Bruxelles, Doha, l'Indienne Vandana Shiva, José Bové et autres, présents à Porto Alegre et très connus pour leurs combats, inspirent de milliers de personnes à passer à la résistance. Pour eux, ce monde inique de la globalisation est géré au bénéfice d'une minorité qui s'accapare de tout; que ce soit au Nord comme au Sud , le fossé se creuse davantage à cause de la politique ultra capitaliste des Multinationales, bien soutenues par les institutions financières internationales, et les pouvoirs politiques qui donnent une légitimité en signant des traités qui engagent leurs pays, bien que ce soit souvent aux dépens de leur peuple.

Cette année, le Forum Social Mondial n'a pas laissé indifférents les dirigeants politiques européens, nous avons eu ainsi la présence de nombreux membres de gouvernements de plusieurs pays européens, tout comme de nombreux leaders politiques, qui ont eu la sagesse de "prendre la direction des vents". La pression populaire que nous avons eue à Porto Alegre est à prendre au sérieux; c'est une situation de raz le bol et de révolte qui a animé tous les participants. La détermination et l'engagement qui animent les groupes qualifiés d' "antimondialistes" donnent une pression incalculable qui ne peut plus être ignorée. De nombreuses organisations ont monté des réseaux pour clarifier le Mal dans le monde actuel; Attac, Via Campesina et autres, regroupent ainsi de puissantes ramifications qui essayent de cibler des problèmes dans leurs pays respectifs, et de les expliquer au niveau de la base.

En tant qu'Africain participant à ce Forum, il y a eu un certain nombre de constats qui se dégagent. D'abord le nombre de 200 Africains évalué, présents à Porto Alegre, reste insignifiant; ces personnes issus de mouvements divers, n' ont pas eu le temps nécessaire pour coordonner leurs actions, afin de faire un bloc indéfectible pour la défense d'une cause commune. Il y a eu certes un Forum africain préparatoire à Bamako en début d'année, mais celui-ci, compte tenu peut-être des délais assez courts, n'a pas pu ficeler une kyrielle de problèmes à présenter comme exemples types d'effets néfastes de la globalisation dans le continent. Il est aussi important de revoir les moyens de financement de la participation des Africains pour une telle rencontre; au lieu d'attendre des soutiens extérieures ponctuelles, il y a possibilité de faire des partenariats clairs à long terme, avec certaines organisations du Nord qui trouvent aussi leurs comptes dans les échanges. La représentation africaine à ce genre de rencontre, devrait être proportionnelle à ses problèmes qui naissent des effets néfastes de la globalisation.

Autre point majeur à relever, c'est l'absence des dirigeants politiques africains. Bien que ce Forum ait été une émanation des groupes qualifiés d' "antimondialistes", il est tout de même important que les politiques soient à l'écoute des citoyens, afin de tenter des négociations, sans passer nécessairement par des bras de fer. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle de nombreux dirigeants politiques européens, avaient fait le voyage de Porto Alegre. Une fois de plus, l'Afrique politique a manqué le rendez-vous avec l'Histoire; cette absence est un signe clair que les dirigeants politiques africains se fichent des revendications

de leurs citoyens face aux problèmes, ils savent qu'ils font confiance à leurs baïonnettes pour neutraliser toute forme de revendications. Mais quelques jours après la fin du Forum, une quinzaine de chefs d'Etat africains, se sont retrouvés à Paris avec le Président français, pour négocier afin que la France plaide la cause de l'Afrique lors de la rencontre du G8 en juin prochain au Canada. Cela est vraiment ridicule, car au lieu de prendre place à une tribune où on peut faire entendre sa voix plus loin, parce que portée par la pression populaire, les dirigeants politiques africains ne sont pas capables de s'émanciper, le complexe de colonisé habite toujours dans leur esprit. Il faut donc un "tuteur" pour plaider la cause de leur peuple auprès des " maîtres du monde", qui sont à leur tour, valets des Multinationales.

Ce Forum a été aussi une occasion de constater que contrairement à l'Afrique où une infime partie de la population s'engage dans l'action politique réelle pour qu'il y ait changement, les populations d'Amérique latine sont fortement politisées. Que ce soit dans un café, une église, un terrain de sport ou toute autre place, le discours politique est toujours présent, cela augure des lendemains meilleurs pour une réelle démocratisation. Sur ce point, il a été agréable de constater que les "peuples indigènes" d'Amérique latine, autres grandes victimes de la globalisation, sont engagés pour entendre leur voix dans l'action politique, la perturbation de leur vie quotidienne n'est que la conséquence des désastres des Multinationales qui pénètrent partout. Nous espérons que les "peuples indigènes" d'Afrique (Pygmées, Hottentots, Boschimans, etc.) vont entendre ce son de cloche, et pourront s'engager dans les revendications, et non plus constituer des "zoos humains", tels qu'ils nous paraissent dans la plupart des pays où on les trouve.

Il y a des signes qui ne trompent pas, l'ambiance qui a régné à porto Alegre lors de ce 2ème Forum Social Mondial éveille les consciences; elle nous montre que les victimes de la globalisation inhumaine refusent cet état de fait. Le triumvirat constitué par les Multinationales - la Banque Mondiale, le FMI, l'OMC - les pouvoirs politiques qui légifèrent leurs diktats, ne sont plus à l'abris d' un refus ouvert de leur politique par les masses populaires. L'Afrique ne doit pas manquer de participer activement à ce combat, la situation actuelle de ce continent est le résultat de la politique combinée de ce triumvirat, les autres ne le feront pas à sa place, et il faut être très présent dans ce tournant de l'Histoire.

Jean Nke Ndih

Vous pouvez retrouver les déclarations faites durant le Forum social mondial ainsi que divers documents de synthèse à : http://attac.org/fra/toil/doc/fsm2002.htm

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur http://attac.org/rdv pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

-- Vendredi 01
AUSTRIA: Wien
ESPANA: Valencia – Barcelona
FRANCE: Rennes – Villeneuve sur Lot – Rouen – Chinon – Bernay – Chalons en Champagne – Cahors
ITALIA : Siena

-- Samedi 02
BELGIQUE BELGIE : ULB-Bruxelles
DEUTSCHLAND: Karlsruhe
ESPANA: Barcelona
FRANCE: Paris 11 – Toulouse – Metz – Fleury les Aubrais - Kingersheim

-- Dimanche 03
BELGIQUE BELGIE : ULB-Bruxelles
FRANCE: Vitry – Paris 11 – Toulouse
SVERIGE : Malmo

-- Lundi 04
DANMARK: Hillerod – Gronnegade



FRANCE: Saint Nazaire – Rennes – Grenoble – Marseille – Bagnols – Lille – Amiens – Pertuis – Dole – Paris 13 – Gardanne – Annemasse
NORGE : Trandheim – Oslo

-- Mardi 05
BELGIQUE BELGIE : Namur
FRANCE: Nantes – Paris 11 – Louviers – Saint Die – Bordeaux – Moissac – Avignon – Ales – Paris 15 – Universite Jussieu
SUISSE SCHWEIZ : Lausanne
SVERIGE : Stockholm